

Intervention de Monsieur Alfred MARIE-JEANNE
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
5^{ème} Session de l'Assemblée de l'OECS
Mercredi 16 juin 2021 9h30

Merci Madame Speaker

Chers Collègues

Monsieur le Directeur Général de l'OMS

Permettez en premier lieu que je remercie l'OECS pour **cette capacité donnée à la Martinique quel que soit notre statut, d'échanger librement et dignement avec des représentants d'organismes internationaux dont certaines décisions peuvent impacter notre territoire.**

Après l'Organisation Mondiale du Commerce vendredi dernier, c'est avec l'Organisation Mondiale de la Santé que nous sommes amenés à échanger ; cette fois-ci sur les perspectives de transformation basées sur les expériences de la Martinique dans la lutte contre le COVID.

Pour la bonne compréhension de tous, il faut avant toute chose, préciser que la gestion globale de la crise relève du Gouvernement français et que l'autorité compétente est le Ministre de la santé. En Martinique, le préfet adapte les mesures au territoire en concertation souvent avec le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique que je suis.

Que faut-il retenir de la gestion de la crise en Martinique ?

La crise a révélé la fragilité de notre système de santé en Martinique.

Au plus fort de la crise, nos hôpitaux ont dû se concentrer sur la prise en charge des patients atteints du COVID-19 ; tous les efforts étaient réorientés sur le traitement des maladies broncho pulmonaires. Les soins à apporter aux personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, rénales ou du diabète ont été, il faut l'avouer, quelque peu « négligés ».

Cette fragilité de notre système de santé est la résultante de politiques menées depuis longtemps, celle de réduction du nombre de lits, de diminution des durées d'hospitalisation et de restriction des moyens des hôpitaux.

La logique d'économies budgétaires est celle qui prévalait et qui prévaut encore ; et nous sommes arrivés à un point où l'hôpital n'est plus en mesure de répondre à sa mission, à savoir, prendre en charge le patient quel que soit sa maladie.

Même l'Union Européenne a participé à cette logique d'économie budgétaire, en n'incluant pas la santé comme domaine éligible dans nos Programmes Opérationnels.

Dans cette gestion, la Collectivité a dû par conséquent, suppléer en dons de masques et en achats d'équipements spécialisés.

La crise a par ailleurs, accentué notre fragilité en termes d'approvisionnement en médicaments. Nous avons dû nous adresser à nos voisins de la Caraïbe qui heureusement ont répondu positivement ; et j'en profite pour remercier à nouveau, la Dominique et Sainte-Lucie qui nous ont « prêté » des médicaments à un moment crucial de tension d'approvisionnement.

Cette situation d'isolement n'avait pas été anticipée. Or, de par notre insularité, nos hôpitaux ont besoin d'être en capacité d'autonomie de gestion.

Il faut donc réinvestir dans la santé !

Nous Collectivité Territoriale de Martinique, avons demandé que l'Etat révise sa politique en matière de santé notamment en incluant la Collectivité dans les processus de décision.

Nous avons besoin de plus d'autonomie sanitaire.

La crise a montré qu'il nous faut aussi être en capacité de recevoir des malades pour des soins spécialisés.

C'est ainsi que la Collectivité que je préside, a investi pour la Martinique et pour la Caraïbe, dans le domaine de la détection et du traitement du cancer,

- en finançant la construction de l'Institut Caribéen de Médecine Nucléaire qui sera équipé d'un cyclotron et de tep scan,
- et en contribuant à la mise en place de la première Société Caribéenne d'Imagerie Nucléaire, le 18 mars dernier.

Pour consolider cette solidarité sanitaire caribéenne, nous devons valider des mécanismes de coopération encore plus fonctionnels, pour être en réelle capacité d'entraide.

Les systèmes d'assurance publiques et privées doivent se concerter pour faciliter la prise en charge de personnes devant se faire soigner en Martinique.

A ce titre, la crise nous a permis de démystifier la coopération médicale avec Cuba ; ce ne fut pas chose aisée, mais la Martinique a pu bénéficier pour la première fois, de la présence d'une équipe médicale cubaine pendant trois mois.

- **Réinvestir dans la santé en Martinique ;**
- **Revoir le circuit d'alerte et de décision ;**
- **Mobiliser le secteur privé pour qu'il soit aussi acteur militant ;**
- **Partager mieux encore en matière de soins.**

Tels sont résumés les enseignements de la crise pour la Martinique.

Je souhaite finir, Monsieur le DG de l'OMS, en faisant mienne, une de vos citations : « *Notre vision n'est pas la santé pour certains. Ni la santé pour la plupart. C'est la santé pour tous : riches et pauvres, valides et handicapés, âgés et jeunes, urbains et ruraux, ressortissants nationaux et réfugiés. Pour tous et partout* ».

Merci de votre écoute
Mèsi anpil Mèsi anchay